

Droit de l'immobilier - Copropriété / Contentieux

Langue(s) d'enseignement :

Français

Modalité(s) de la formation :

Formation en présentiel

Formation continue

Lieu(x) de la formation :

CLERMONT-FERRAND

Pièce(s) jointe(s) à télécharger :

[Télécharger la plaquette de la formation](#)

Présentation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre à tous les professionnels de l'immobilier, professionnels qui ont un lien fort avec le monde de l'immobilier, aux étudiants qui ont pour vocation à se retrouver dans une de ses deux catégories, d'appréhender tous les aspects de l'immobilier, qu'ils soient d'ordre juridique ou technique.

Pré-requis

Être titulaire d'une Licence 3 en droit ou gestion.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée de la formation

14 heures sur 3 jours : 23 novembre après-midi, 30 novembre journée, 7 décembre matin.

Complément d'information : rattrapages éventuels de cours le 7 décembre après-midi – examen le 18 janvier 2019 de 9h30 à 12h30.

Équipe enseignante

Benoit VALADIER – Géomètre expert

Eric BOUCOMONT – Président de la société « Cabinet Boucomont »

Evan RASCHEL – Professeur en droit privé, UCA

Aurélia FAUTRE-ROBIN – Maître de conférence en Droit Privé, UCA

Responsable pédagogique

PIGANIOL Bernard – Conseiller et Expert en Immobilier - bernard.piganiol@uca.fr

Ressources

Haut niveau de compétences professionnelles des intervenants, avec leurs différentes expériences.

Appui de l'Ecole d'Architecture et visites de chantiers.

Validation des connaissances

Examen final le 11 janvier 2019 de 9h30 à 12h30.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque stagiaire

Assiduité

L'assiduité des stagiaires sera assurée d'un émargement à la demi-journée par chaque stagiaire et par le(s) formateur(s)

Évaluation de la formation

Un questionnaire de satisfaction sera proposé à l'ensemble des stagiaires en fin de formation

Contact(s) Administratif(s)

Pôle Relations Extérieures et Internationales de l'École de Droit

Tel. 04.73.17.76.57

relations-externes.droit@uca.fr

Lieu(x) de formation

École de Droit

41 boulevard François Mitterrand

63002 CLERMONT-FERRAND cedex 1

Pour aller plus loin

Modules complémentaires :

Possibilité de suivre d'autres modules au sein du DU Droit et Techniques de l'Immobilier

| L'offre de formation modulaire de l'Université Clermont Auvergne s'appuie sur les compétences affirmées des intervenants universitaires et professionnels. Elle est donc à même d'élaborer un

module de formation sur mesure

| Pour une réponse adaptée à vos besoins ou pour toute question sur notre offre de formation, contactez le Pôle Formation Continue et Professionnalisation

COMPETENCES ET CONNAISSANCES

Etre en capacité de bien connaître les différents acteurs (syndic, conseil syndical) et le fonctionnement d'une copropriété (gestion au quotidien, charges, tenue des assemblées générales et extraordinaires, etc...), ainsi que les principes de division en copropriété ou en volumes.

Etre sensibilisé sur les problématiques de contentieux et de droit pénal en immobilier.

Programme

COPROPRIÉTÉ / CONTENTIEUX 14H

-  Copropriété : 7h
-  Division en copropriété et en volumes : 2h
-  Gestion des copropriétés / syndic : 2h
-  Contentieux / Droit pénal dans l'immobilier : 3h

Admission

CONDITIONS

Pré-requis

Être titulaire d'une Licence 3 en droit ou gestion

Nombre de places

30 étudiants/stagiaires par promotion

Bénéficiaires

Titulaires d'une licence 3 en droit ou gestion

Contacts

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Pôle Relations Extérieures et Internationales de l'École de Droit

Tel. 04.73.17.76.57

relations-externes.droit@uca.fr

```
.col-xs-12 { width: 100%; } .col-md-6 { width: 40%; padding-left: 10px; padding-right: 10px; } .col-xs-1, .col-xs-2, .col-xs-3, .col-xs-4, .col-xs-5, .col-xs-6, .col-xs-7, .col-xs-8, .col-xs-9, .col-xs-10, .col-xs-11, .col-xs-12 { float: left; } .col-xs-1, .col-sm-1, .col-md-1, .col-lg-1, .col-xs-2, .col-sm-2, .col-md-2, .col-lg-2, .col-xs-3, .col-sm-3, .col-md-3, .col-lg-3, .col-xs-4, .col-sm-4, .col-md-4, .col-lg-4, .col-xs-5, .col-sm-5, .col-md-5, .col-lg-5, .col-xs-6, .col-sm-6, .col-md-6, .col-lg-6, .col-xs-7, .col-sm-7, .col-md-7, .col-lg-7, .col-xs-8, .col-sm-8, .col-md-8, .col-lg-8, .col-xs-9, .col-sm-9, .col-md-9, .col-lg-9, .col-xs-10, .col-sm-10, .col-md-10, .col-lg-10, .col-xs-11, .col-sm-11, .col-md-11, .col-lg-11, .col-xs-12, .col-sm-12, .col-md-12, .col-lg-12 { min-height: 1px; position: relative; }
```

Renseignements pratiques

[École de Droit](#)

Université Clermont Auvergne 41, bd François-Mitterrand CS 20054

63002 Clermont-Ferrand Cedex 1



[S'inscrire](#)



[S'orienter](#)



[Enquêtes](#)



[UCA Pro](#)

Offre de formation...

[En alternance](#)

[À distance](#)

[Courte](#)

/**/ .info {width:47%; vertical-align: top; display: inline-block; text-align: center;} /**/

Valider ses acquis

Tous les diplômes de l'UCA inscrits au [RNCP](#) peuvent faire l'objet d'une [demande de VAE](#). [La VAP](#) peut vous permettre d'intégrer une formation si vous n'avez pas le niveau universitaire requis

Rechercher une formation

```
/**/ .photo{display:none !important;}.date-publication-maj{display:none !important;} /**/ /**/ .recherche-fulltext  
{display:none;} /**/
```